

# Une newsletter par mail deux fois par semaine avec Le Phare de Ré

Afin d'être encore plus proche des lecteurs, votre hebdomadaire Le Phare de Ré lance une newsletter à partir du lundi 13 avril, et cela deux fois par semaine.

**E**tre proche de vous, vous informer, telle est la mission d'un journal local et notre volonté au *Phare de Ré*.

Parce que l'actualité va toujours plus vite, parce que le besoin de s'informer est plus que nécessaire, et encore davantage en période de confinement, parce qu'Internet est une nouvelle manière de communiquer, la rédaction du *Phare de Ré* a décidé de proposer à ses lecteurs deux nouveaux rendez-vous chaque semaine.

## Rendez-vous le lundi et le vendredi

En plus de la version papier hebdomadaire du *Phare de Ré*, toujours en vente dans les kiosques à partir de chaque mercredi, et du site Internet [www.pharedere.com](http://www.pharedere.com), nous vous invitons à vous abonner à notre newsletter.

Ainsi, chaque lundi et vendredi, à partir de 17 heures, vous pourrez retrouver dans votre boîte mail toutes les informations récentes de votre territoire.

Sur une page, vous pourrez visionner en un coup d'œil l'essentiel de l'actualité locale. Selon les reportages qui seront développés, vous pourrez lire des articles bien sûr, mais aussi visionner des vidéos, découvrir des photographies et encore plus d'informations pratiques.

Pour recevoir la newsletter, inscrivez-vous sur notre site [www.pharedere.com](http://www.pharedere.com) en renseignant votre adresse email ou envoyez la-nous à [contact@pharedere.com](mailto:contact@pharedere.com) ■

**Damien Lê Thanh,**  
Rédacteur en chef  
du Phare de Ré

*A partir de la semaine prochaine, retrouvez dans votre boîte mail, deux fois par semaine, le lundi et le vendredi, en plus de votre version papier du Phare de Ré et du site Internet, toute l'actualité de l'île de Ré en vous abonnant à cette newsletter.*

© D.R.

NEWSLETTER

# LE PHARE DE RÉ

L'INFORMATION DE L'ÎLE DE RÉ EN CONTINU

Actualités | Sports | Loisirs | Petites annonces | Abonnez-vous au Phare de Ré

## Vacances sous surveillance



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

**57 500**  
salariés en chômage partiel en Charente-Maritime

### Portfolio



Alors que vacances de Pâques débutent demain pour la zone C (académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles), les autorités rappellent fermement que pendant la période de confinement : « On ne part pas en vacances ou dans sa résidence secondaire. » De nombreux contrôles seront effectués ce week-end.

LIRE LA SUITE